



RCS : NANTES

Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 00641

Numéro SIREN : 431 226 158

Nom ou dénomination : 2A - ANIMATIONS ET ACTIONS COMMERCIALES

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2017 sous le numéro de dépôt 10783

## 2A – ANIMATIONS ET ACTIONS COMMERCIALES

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 euros  
7 rue du Couedic – 44000 NANTES  
431 226 158 RCS NANTES

Deposé au Greffe  
le 06 SEP. 2017  
sous le N° 10783  
RCS N° 00 6647

### PROCES-VERBAL PAR EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2017

L'an deux mille dix sept,  
Le trente juin,  
A onze heures,

Madame Annie BONJOUR BERTIN, agissant en qualité de représentante de la société ANTHIMAT, elle-même présidente et associée unique de la Société, s'est rendue au siège social de la Société.

La société EFI-SCIENCES, commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

En sa qualité de représentante de la société présidente de la Société, Madame Annie BONJOUR BERTIN a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du commissaire aux comptes.

L'associée unique a pris connaissance des rapports du commissaire aux comptes.

L'associée unique est appelé à prendre les décisions sur l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR

(...)  
- Nomination d'un directeur général,  
(...)

#### QUATRIEME DECISION

L'associée unique décide de nommer, en qualité de directeur général de la société Monsieur Thibault DELOURME, demeurant à RENNES (35000), 51 B rue de l'Alma, né à RENNES le 5 octobre 1988, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 et pour une durée indéterminée.

Le directeur général représente la Société à l'égard des tiers, conformément aux dispositions de l'article L.227-56 du Code de commerce. A ce titre, il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social, et des pouvoirs expressément dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés.

AB

Les fonctions de directeur général pourront être rémunérées. Le montant de cette rémunération sera déterminé par décision des associés. En outre, il pourra prétendre sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais de déplacement et de mission qu'il aura exposé dans le cadre de ses fonctions et dans l'intérêt de la Société.

Monsieur Thibault DELOURME déclare :

- accepter sans réserve les fonctions qui lui sont confiées,
- et qu'il n'existe aucun obstacle d'ordre légal ou contractuel susceptible d'empêcher l'exercice desdites fonctions.

*Cette décision est adoptée par le représentant de l'associée unique.*

(...)

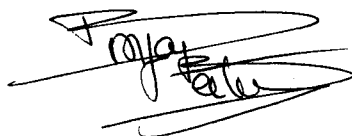
\*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le représentant de l'associée unique.

Madame Annie BONJOUR BERTIN

*Es qualité*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Annie Bonjour Bertin', is written over a set of horizontal lines that serve as a signature line.